

FRAGILITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES GROUPES ARMÉS AU NORD-KIVU (République Démocratique du Congo)

Par : *Albéric Kambale Mukwemulere*¹

Contact : +243 998687057 ; *albemukwemulere@gmail.com*

I. INTRODUCTION

Les questions de gouvernance et de sécurité préoccupent les gouvernements du monde qui ne cessent de prendre des mesures conséquentes pour y faire face. Dès la première guerre mondiale, il s'est produit des actes de nature à rendre certaines zones de la planète invivables. Tel fut le cas de Nagasaki et Hiroshima en 1945, en pleine activité de la deuxième guerre mondiale², qui avaient enregistré respectivement 68000 à 140000 morts et 35000 à 80000 morts.

La gouvernance comme démarche de concertation et de prise de décision implique, de façon responsable, des acteurs qui conçoivent et appliquent des politiques ou approches devant aboutir à des décisions rationnelles orientées vers le bien commun. En fait, elle fait intervenir une multitude d'acteurs qui agissent sur base d'un partenariat.

En effet, tous les États modernes, à travers le monde, visent l'intérêt général. La réalisation de cette mission d'intérêt général nécessite une administration efficace. Cela revient à dire que cette dernière a une obligation. Elle doit assurer les tâches régaliennes de l'État ci-après synonymes de *puissance publique*³ : la défense nationale, l'ordre public, la sécurité des personnes et des biens, la justice, la monnaie, la fiscalité, la diplomatie.

Les pays africains sont confrontés aux nombreux et sérieux problèmes sécuritaires. En longueur de journées, les médias qui parlent de l'actualité africaine accordent une large place aux conflits qui secouent le continent. L'Afrique subsaharienne est, depuis 1975, l'un des théâtres des crises alors que le rôle primordial de l'État s'inscrit dans les finances, la justice,

¹ Chef de Travaux à l'Université de Goma (UNIGOM) au Nord-Kivu et doctorant à l'Université Officielle de Bukavu (UOB) au Sud-Kivu en République Démocratique du Congo (RDC).

²Ils s'agissaient des événements qui avaient eu lieu le 6 (Hiroshima) et le 9 (Nagasaki) août 1945 avec un total de

103 000 à 220000 morts. Pour plus de détails lire et/ou consulter :

- Antonio Guterres, *Hiroshima : l'ONU réitère son engagement pour un monde sans armes nucléaires*, Discours du 5/8/2021 à l'occasion du 76^{ème} anniversaire du bombardement nucléaire d'Hiroshima et Nagasaki (Voir www.unnews.un.org, site consulté le 11/8/ 2021 à 19h34').
- wwfr.m.wikipedia.org : *Les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki* (sites consultés le 11/8/ 2021 à 19h34').
- www.international-review.icrc.org : le désastre d'Hiroshima (sites consultés le 11/8/ 2021 à 19h34')

³Nicolas Kada et Martial Mathieu, *Dictionnaire d'Administration publique*, Collection Droit et Action publique, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2014. Lire aussi Sophie Nicinski, Jean-Louis Autin, Gilles Daray et Patrice Duran, *La puissance publique*, Actes du colloque de Grenoble, Éd. Lexis Nexis, Grenoble, 2012, p.123

la défense et la sécurité des personnes et de leurs biens⁴, ce que Léopold Nana qualifie de «tâches régaliennes de l'État»⁵.

La RDC n'échappe pas à cette réalité depuis son indépendance acquise en 1960. Elle évolue dans une configuration conflictuelle aussi menacée par une forte revendication démocratique de la part du peuple. Les Provinces de l'Est de la RDC sont restées, pendant longtemps, confrontées à la persistance de l'insécurité, avec comme corollaire la détérioration sans cesse croissante des conditions de vie des populations.

Les conséquences de guerre et de l'insécurité laissent à désirer. Le cri de cœur du Gouverneur de la Province du Nord-Kivu, Julien Paluku Kahongya⁶, est assez pathétique en ces termes: « le bilan de l'activisme des groupes armés/rebellions en RDC est estimé à 6,9 millions de morts. Elle est ainsi devenue la crise plus meurtrière depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Nous atteignons maintenant plus de 2 millions de déplacés dans toute la Province. Ça fait le tiers de la population du Nord-Kivu (...). C'est un drame humanitaire qui vient de s'ajouter aux 6 millions de morts que nous avons déjà connus depuis que la guerre a commencé (...). Il faudrait combien de morts, il faudrait combien de déplacés pour que la communauté internationale soit interpellée ».

Aussi, les violences dans la région de Beni où avaient été déclarées dans l'intervalle de moins de cinq ans (de 2013 à 2020)⁷: « 2471 personnes kidnappées, 3315 personnes égorgées à la hache, à la machette ou poignardées y compris des femmes enceintes éventrées ; plusieurs bombes larguées et/ou déposées dans des lieux publics, incendie de 375 Véhicules de transport sur les axes Beni-Kasindi, Kasindi-Butembo, Beni-Maboya, Beni-Eringeti, Mbau-Kamango et de 2900 maisons y compris des structures sanitaires et scolaires ».

Par ailleurs, le rapport de Human Right Watch et Groupe d'Étude sur le Congo (GEC)⁸, renseigne que « plus de 1900 civils tués et 3300 enlevés par les groupes armés dans

⁴Gérard Chaliand, *L'enjeu africain, stratégies des puissances*, Seuil, Paris VI, 1980, p.20.

⁵Léopold Nana, Quelques questions autour de la gouvernance. In « *Regards croisés n°14* », Goma, 2005, p.25.

⁶Point de presse du Monsieur Julien Paluku Kahongya alors Gouverneur de la Province du Nord-Kivu, tenu à Goma en 2010. Pour en savoir davantage, lire Julien Paluku Kahongya, *Le Nord-Kivu : entre démocratie et guerres. Eléments des mémoires de Julien Paluku Kahongya*, Tome I, Médiaspaul, Kinshasa 2016 (893pages).

⁷Différents rapports des services sécuritaires, administratifs, les émissions radiodiffusées, les rapports des Humanitaires et de la société civile.

⁸Human Right Watch et Groupe d'Étude sur le Congo (GEC) cités par Radio France Internationale (RFI), Journal radiodiffusé le Jeudi 15/08/2019 à 3h30 GMT ou 5h30 heure locale (de Goma/RDC). Consulté aussi <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/08/15/au-kiv-dans-l-est-de-la-rdc-1900-civils-tués>, (consulté à Goma, le mardi 20/08/2019 à 10h23'). En plus, par son rapport rendu public le vendredi 24 juin 2022, le Bureau Conjoint des Nations-Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) a documenté 786 atteintes aux droits de l'homme attribuables aux terroristes de la rébellion ADF. De ce rapport, au moins 1.311 ont été tués par les rebelles d'Allied Democratic Forces (ADF) du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er}

le Nord et le Sud Kivu au cours de deux dernières années, c'est-à-dire, entre juin 2017 et juin 2019. Au cours de cette période, l'épicentre de la violence est le territoire de Beni où presque un tiers de tous les meurtres de civils ont eu lieu ici, principalement à cause des combats entre les forces de sécurité congolaise et des miliciens ougandais musulmans des Forces Démocratiques Alliées (ADF) ».

L'histoire politique du Nord-Kivu positionne ce dernier comme espace échappant au contrôle du pouvoir régalien. Le Nord-Kivu est un espace où opèrent des groupes armés nationaux et étrangers, changeant parfois de dénominations selon les circonstances opportunes. Dans leur évolution, ces groupes armés et autres bandes similaires ont toujours eu tendance d'exiger auprès du gouvernement de la RDC de postes politico-administratifs et des grades militaires comme condition de mettre fin à leur activisme. D'après Nissé Nzereka Mughendi⁹, ce contexte a favorisé l'irruption d'une série des rébellions depuis 1993.

Cette recherche est partie de l'observation de résultats issus de l'action publique dans la lutte contre la persistance des groupes armés et de l'insécurité au Nord-Kivu multiethnique. Cette curiosité nous suscite ainsi une interrogation, celle de savoir pourquoi les actions menées par le pouvoir public demeurent inefficaces dans la lutte contre la persistance des groupes armés ? À cette question, nous estimons que la crise de gouvernance politique dans tous les domaines serait le facteur majeur de la fragilité des actions du gouvernement dans la lutte contre la persistance des groupes armés au Nord-Kivu.

L'objectif de cette étude est de déterminer le facteur expliquant l'inefficacité des actions du gouvernement congolais dans la lutte contre la persistance des groupes armés et de l'insécurité au Nord-Kivu. Au regard des considérations relatives à l'objet sous examen, nous avons opté pour la méthode de *l'histoire immédiate* (ou histoire du temps présent) de Benoît Verhaegen¹⁰ en vue d'analyser la gouvernance politico-sécuritaire au Nord-Kivu. L'objectif essentiel de la méthode de l'histoire immédiate est précisément d'associer les hommes qui font l'histoire à la connaissance de leur histoire afin qu'ils comprennent ce qui est en jeu dans les événements qu'ils vivent et dans les actes qu'ils posent et qu'ils agissent en fonction de cette connaissance permanente du présent.

Pour approfondir l'analyse de la question sous examen, à la méthode de l'histoire immédiate, nous avons adjoint les approches adaptées notamment *stratégique*, *géopolitique*,

janvier 2022 soit un an en Territoires de Beni (Nord-Kivu), Irumu et Mambasa (Ituri). Parmi ces civils tués, figurent 1.001 hommes, 270 femmes et 40 enfants sommairement exécutés par les membres des ADF au cours de 162 incidents.

⁹Nissé Nzereka Mughendi, *Les déterminants de la paix et de la guerre au Congo-Zaïre*, éd. P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2011, p.363.

¹⁰Benoît Verhaegen, *Introduction à l'histoire immédiate*, Duculot, Gembloux, 1974, pp. 69-82.

de *l'arbre à problème*, la matrice ‘‘MOFF’’ et l'approche *compréhensive*. Pour accéder aux informations, nous avons fait recours aux interviews individuelles et collectives, à la documentation, au questionnaire ainsi qu'à l'observation libre désengagée. Dans tous les cas, les informations (documentaires, visuelles et verbales ou orales) reçues ne sont autant passibles de jugements, elles ont été soumises au crible historique. Cette analyse de leur fond, a été facilitée par la *critique historique*¹¹.

Compte tenu de l'impossibilité d'atteindre toute cette population concernée par l'étude et pour contourner cette contrainte méthodologique, nous avons ainsi constitué un échantillon de 362 individus par un choix raisonné parmi les catégories sociales de la population en vue de fournir des informations fiables sur l'objet sous examen parmi lesquels 280 hommes soit 77, 34% et 82 femmes soit 22,65%. Cette étude est à situer dans l'espace et dans le temps. Son *champ de recherche* reste la Province du Nord-Kivu. *Dans le temps*, cette étude est délimitée entre le 24 avril 1990 et décembre 2022.

Ce travail revêt-il un intérêt celui d'apporter la contribution à l'explication des questions sur la politologie des groupes armés et de la sécurité au Nord-Kivu à travers de nouveaux paradigmes. Assorties des hypothèses neuves, l'étude jette des bases des discussions de la thématique sous examen qui se situe au confluent interdisciplinaire et servira en quelque sorte d'éléments de référence et d'informations au profit d'autres curieux chercheurs intéressés par ce domaine

Outre l'introduction et la conclusion, cette publication est axée essentiellement sur la gouvernance politique déficitaire comme facteur majeur de l'inefficacité de l'action publique (efforts du gouvernement et ses partenaires) dans la lutte contre la persistance des groupes armés et l'insécurité au Nord-Kivu.

II. CRISE DE GOUVERNANCE POLITIQUE ET PERSISTANCE DES GROUPES ARMÉS

Les facteurs à la base des échecs de rétablissement de la paix et de la sécurité au Nord-Kivu sont d'ordre politico-institutionnel selon l'esprit de ce tableau.

¹¹ - *La critique d'authenticité* examine si les indications que le document donne de lui-même sont bien conformes à la réalité, s'il n'y a pas d'erreurs ou de mensonges dans le contenu. Est-il l'original, la copie ou un faux ;
- *La sigillographie* étudie les sceaux apposés sur les documents ;
- *L'héraldique* est l'étude des armoiries ;
- *La critique de sincérité/crédibilité* du témoin étudie la véracité du témoin/ discours du témoin (oculaire, auriculaire...). Pour plus des détails lire : Charles Samaran (Sous dir.), *L'histoire et ses méthodes*, PUF, Paris, 1967, pp.1-18.

Tableau 1. Déterminants de l'inefficacité de l'action publique contre les groupes armés et l'insécurité au Nord-Kivu (n=362)

<i>Déterminants</i>		<i>Fréq.</i>	<i>%</i>	<i>Fréq.</i>	<i>%</i>
Crise de gouvernance politique	Désarticulation des institutions de l'État	105	29	362	100
	Impunité et corruption	76	20,9		
	<i>Communautarisation</i> de la sécurité publique	63	17,4		
	Question de prise en charge des agents de services de sécurité et de défense	46	12,7		
	Gestion des frontières et des flux migratoires	45	12,4		
	Faible relation de collaboration civils-services de sécurité	27	7,45		
	Total/réponses	362	~100		

Source: Enquête septembre 2021.

De ce tableau, les facteurs qui expliquent cette inefficacité sont notamment la désarticulation des institutions de l'État (29%), l'impunité et la corruption (20,9%), la "communautarisation" de la sécurité publique (17,4%), la question de prise en charge des agents de services de sécurité et de défense (12,7%), la gestion des frontières et des flux migratoires (12,4%), la faible relation de collaboration civils-services de sécurité (7,45%).

II.1. FRAGILITÉ ET DÉSARTICULATION DES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT

La persistance de foyers de conflits en Afrique des Grands-Lacs est généralement associée à la fragilité et à la vulnérabilité structurelle de l'État. L'État africain postcolonial se caractérise par sa faiblesse et par la défaillance relative de ses institutions¹². Nombre d'États peinent, en effet, à assurer leur autorité sur l'ensemble de leur territoire et à garantir à la fois les services de base, la sécurité humaine et la sécurité territoriale.

La mauvaise gouvernance politique a un impact considérable sur la sécurité publique. La gouvernance politique déficitaire a entraîné la persistance proliférée des groupes armés qui s'est soldé par l'accaparement de territoires. Les groupes armés ont pollué le climat sécuritaire dans l'Est de la RDC en général et au Nord-Kivu en particulier. Le lien entre le mode de gouvernance politique, la désarticulation des institutions et la persistance des groupes armés et de l'insécurité est tangible. Cet impact a été évoqué par une fréquence de 105 soit 29% du nombre de réponses de répondants (*Voir tableau 1*).

Plusieurs facteurs qui ont nourri la militarisation dans l'Est de RD Congo en général et au Nord-Kivu en particulier remontent à plusieurs décennies en arrière. Ainsi, l'histoire de la société congolaise reste caractérisée par une gouvernance fragile qui contribue à une

¹²Alain Dubresson et Jean-Pierre Raison, *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement*, Armand Colin, Paris, 1998, pp.32-37. Cette fragilité est notamment accentuée par les politiques d'ajustement structurels imposées par le FMI et la Banque mondiale au cours des années 1980. Ces mesures d'austérité et de rigueur comptable, recommandant notamment une baisse des dépenses publiques, ont retiré à la plupart des appareils gouvernementaux les moyens de mener de véritables politiques publiques ainsi que leur capacité de redistribution.

mobilisation armée, à une certaine instabilité de la politique, bref à l'activisme des milices dicté par la bavure politique.

Dans cette logique, les groupes armés s'intègrent, se fragmentent jusque dans les fins fonds de l'espace territorial du Nord-Kivu. Cette sorte de formation des groupes armés par diffusion est indépendamment les uns des autres et se construit souvent autour d'une appellation "éponymique" ou "toponymique".

Il ressort que l'accaparement de territoires motivée par les facteurs tels que le contrôle des ressources, du territoire et de la population est à la base de la formation ainsi que de la prolifération des groupes armés au Nord-Kivu. Il sied de rappeler que quelques-uns des miliciens ont, soit rejoint le programme de DDR, soit se sont déjà rendus et ont intégré les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) ou la Police Nationale Congolaise (PNC). Dans tous les cas, le nombre d'éléments qui se rendent ou se démobilisent est très inférieur à celui qui reste dans les groupes armés.

Cependant, face à cette sorte de dilemme de positionnement social, leur sortie a toujours demeuré comme une occasion conduisant à des fragmentations en plusieurs petites factions qui s'observent dans les rangs de nombreux groupes et/ou mouvements qui se soldent souvent par l'émergence de nouveaux maîtres du jeu actifs sur le terrain. Il faut également noter que le phénomène de diffusion est à la fois source et conséquence de la forte compétition de positionnement au sein des groupes armés et se solde parfois par des batailles motivées par le contrôle des espaces alléchants pour prouver son existence.

Partant du degré vertigineux de la prolifération des groupes armés par fragmentation ou diffusion, on peut être tenté de croire que la persistance des groupes armés est une résultante des conceptions ou manipulations ethniques. En dépit du dicton faisant référence à *l'autodéfense locale* par les groupes armés, l'identité socio culturelle (ethnique) et géopolitico-ethnique de leurs animateurs et combattants ne justifient à rien cette conception. A ce titre, les populations qui habitent les zones mono ethniques et sous contrôle des groupes armés composés essentiellement des autochtones ou des ressortissants des zones respectives restent, pourtant, les premières victimes de l'activisme vandalisate et du barbarisme des groupes armés (assassinats, viols, vols des bétails et produits agricoles, déplacements forcés, incendies des maisons). Lors de nos enquêtes sur le terrain, certains habitants interrogés soutenaient cette idée en ces termes :

[...]Tunateseka juu ya uongozi mbaya ya inchi. Walio soma wanakosa kazi wakisha maliza na wasio somo wote ni hali moja. Mu inchi yenye mali sawa Congo, watu wanaishi kwa shida! na ile hali njo inasukuma watu (vijana) kutafuta maisha pitia njia isiyo yakawaida ili wapate nanma yao ya kuishi na ile njo mwanzo ya mateso yetu (sisi wazazi yao) juu viongozi hawajali[...]. En français : [...]La mauvaise gouvernance reste la source de notre misère. Pas d'emplois pour la jeunesse lettrée et illetrée et tous mènent une vie proche de

l'indigence dans un Congo supposé riche. Ce qui fait qu'ils soient obligés de se débrouiller autrement, d'intégrer les groupes armés, malheureusement sur nos dos nous leurs frères et parents! et les autorités les observent passivement et impuissamment [...]¹³.

Ainsi, l'autodéfense pour l'intégrité territoriale, la souveraineté nationale et la sécurité des personnes et de leurs biens ont toujours été officiellement déclarés par les groupes armés. Le déplacement du but déclaré est, par ce fait, tangible à travers leurs agissements en termes de contrôle de territoires qui a conduit à la construction d'un modèle expliqué par une série de mots à préfixe swahili « *Kuji* ». La traduction de ces mots en français donne des synonymes à préfixe "S". D'où la théorie de "K" et de "S" qui sont, autant, des déterminants de l'État reptilien/État reptilé et justifient la démission de l'État. Pour faire face à cette attitude "reptiliste" de l'État, les populations adoptent comme solutions une série d'autres attitudes liées au débrouillardisme qui a tendance de se résumer à travers l'expression nande « *Eriyilwirako* », « *akatayihambirira sikalw'omwiyi* » qui signifie en français « *se prendre en charge* ». Cette attitude revanche concerne (tous les acteurs) les groupes armés dans leur praxis active et les populations à la fois victime de l'activisme des groupes armés et de la gouvernance politique déficitaire. En somme, nous soutenons les données empiriques par l'invention d'un modèle explicatif double et bilingue dite de "KS" (*Kuji et Se*) que nous schématisons comme suit :

Kuji	<i>Kiswahili</i>	<i>Français</i>	Se
	Kujilipishia kisasi/ Kujipatia sheria	Se venger/Se rendre justice	
	Kujishurulikia , Kujitegemea mwenyewe/ Kujiangaikia	Se prendre en charge/ se démener pour soi-même, se débrouiller	
	Kujisaidia /jihudumia	Se servir	
	Kujipigania / Kujigombania	Se défendre	
	Kujikazania / Kujikinga	S'efforcer/ Se protéger	
	Kujilindia usalama / Kujichunga	Se sécuriser/se protéger	
	Kujiwekea /	Epargner pour soi-même	
	Kujigombania / Kujiokowa	Se défendre, Se sauver/se libérer/se délivrer	
	Kujitawala / Kujiongoza	Se diriger, se gouverner/ Se conduire	
	Kujitafutia	Se débrouiller	
Kila mtu kujishurulikia ye mwenyewe	<i>Le dilemme de sécurité et de défense dans un contexte de crise de gouvernance politique</i>	Chacun pour soi	

Source : Nous-même

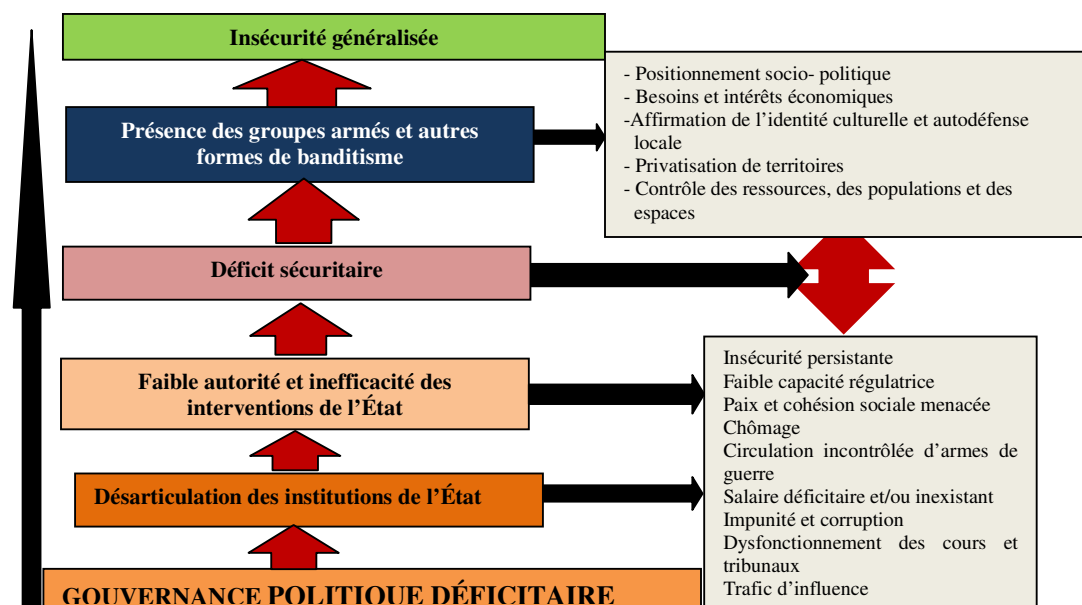
Fig.1. Schéma illustratif de la théorie d'autoprise en charge (SK)

¹³Focus group tenus à Kirumba et à Luofu (le sud de Lubero) le 21 mai 2020.

De ce schéma, il sied de retenir que “Kuji” et “Se” sont des pronoms personnels réfléchis c’est-à-dire l’action revient au sujet qui agit. Il est bénéficiaire de son action ; ce n’est plus comme celui qui se blesse mais comme celui qui se nourrit. Il agit pour son intérêt propre. Dans le contexte de cette étude, nous estimons que la gouvernance politique déficitaire, en termes des politiques publiques globales, constitue la cause profonde des agissements pareils. Pourtant, le dicton *d’autodéfense locale* par les groupes armés est une ressource qui leur permet justement de s’installer facilement dans leurs terroirs pour les exploiter paisiblement alors qu’ils prétendaient les défendre.

Ainsi, il n’y a pas d’exhaustivité de K et S qui sont élastiques car on peut ajouter autant qu’on veut dans le sens d’autoprise en charge. Les “SK” présentés dans la figure ci-dessus sont une série de comportements pris en valeur pour signifier un mode de gouvernance de l’État démissionnaire dont sont victimes les populations congolaises qui sont contraints d’adopter des attitudes de débrouillardisme et de l’autoprise en charge. C’est dans cette logique, également, que les groupes d’individus profitent de la lâcheté et de l’impuissance des services régaliens de l’État. À ce titre, la crise de gouvernance politique reste un élément majeur de la persistance des groupes armés au Nord-Kivu.

En RDC, l’ignorance et la violation des lois étaient devenues comme un phénomène social normal avant même la guerre, dans la foulée d’une carence d’État de droit et de bonne gouvernance. La dérive de la gouvernance aurait conduit à la fragilité des institutions de l’État. La fragilité du centre politique est un facteur majeur expliquant la persistance des groupes armés et de l’insécurité au Nord-Kivu. La figure ci-dessous démontre à suffisance le degré d’influence de la gouvernance politique déficitaire sur la persistance des groupes armés.



De **Source : Notre conception**

Figure 2. Processus de l'incidence du mode de gouvernance politique sur la sécurité publique

désarticulation des institutions reste la cause profonde de la présence des groupes armés et de la persistance de l'insécurité au Nord-Kivu. Ces derniers sont une conséquence logique de la façon dont l'État fonctionne. Dans un système où est réputée la faible autorité de l'État, le phénomène sécuritaire demeure un besoin ressenti avec acuité par la population. Dans cette sorte de jungle, les groupes d'individus se mobilisent prétextant venir rendre aux citoyens ce que l'État leur a ôté. C'est effectivement cette désarticulation des institutions qui offre l'occasion aux groupes armés, en quête de légitimité, de s'identifier, à travers leur communication propagandiste, par des slogans comme *sisi ni Wakombozi (nous sommes des Libérateurs)*.

En plus, les années de crise et de guerres de 1990-2022)¹⁴ ont profondément et durablement affaibli l'autorité de l'État sur l'ensemble du pays. Des zones entières échappent au contrôle de l'État et à l'exercice de son pouvoir administratif au profit des groupes armés étrangers ou locaux. Les structures sociales sont très affectées par la crise politique et économique triplement décennale. Dans un tel paysage, l'insécurité est multiforme, allant du manque de garantie pour l'intégrité physique des personnes aux graves violations des droits humains, en passant par le manque de moyens de subsistance.

II.1.2. IMPUNITÉ ET CORRUPTION DANS LES INSTANCES POLITIQUE, ADMINISTRATIVE, JUDICIAIRE ET SÉCURITAIRE

Faisant référence à la justice privée, en vedette dans la partie Est de la RDC et beaucoup plus encore au Nord-Kivu depuis 2010, ce fléau est à retenir comme une conséquence logique d'une crise de gouvernance sécuritaire et judiciaire. C'est dans cette logique que Phidias Ahadi Senge Milemba¹⁵ précise :

« Ce recours avivé à la justice privée est un signe de la mévente dont brille l'État dans son incapacité à relever efficacement les défis sociaux réels qu'il aggrave faute des politiques publiques adéquates en équilibre avec le droit, est traduit par une explication triangulaire. Il s'agit de la déliquescence de l'État à assurer la gouvernance sécuritaire (son incapacité à entreprendre participativement des politiques vitales et achevées dans leur exécution) et la porosité de l'appareil judiciaire, ruiné par le fléau social du clientélisme. Bien plus, cette justice ne s'est aucunement révélée une garantie du retour à la paix stable et durable ; au contraire

¹⁴Ici nous faisons référence aux guerres interethniques de Masisi (1993) à l'entrée des réfugiés rwandais (1994), aux guerres dites de libération (1996) et de rectification (1998-2003). En effet, de 2003 à 2022, la situation n'a pas beaucoup évolué au Nord-Kivu avec la persistance des groupes armés et de l'insécurité.

¹⁵Phidias Ahadi Senge Milemba, *États de l'État africain : des déficiences fonctionnelles aux perspectives d'un horizon possible*, L'Harmattan, Paris, 2019, p.18.

elle accorde une paix balbutiante, un terreau à l'escroquerie des entrepreneurs de la violence ».

C'est ainsi que l'impunité, la corruption et la complicité des autorités (politiques, militaires, administratives et sécuritaires) sont aussi épingler comme indicateurs de la crise de gouvernance politique (soutient une fréquence de 76 soit 20,9% de réponses de répondants voir (tableau 1) qui demeurent, autant, des valeurs négatives de l'administration publique. Cet état de chose concourt à l'inefficacité des actions mises en place par le Gouvernement pour lutter contre les groupes armés

En effet, l'impunité et la corruption qui caractérisent les cours et tribunaux civils et militaires face aux faits infractionnels ou criminels liés à l'insécurité et aux guerres, contribuent à persistance de l'insécurité et des groupes armés. En outre, l'on peut rapporter des perversités dans les comportements des unités commises sur les différentes lignes de fronts de bataille laisse à croire que les belligérants, entre-eux et dans une sorte de complicité, jouent une carte politique qu'ils comprennent et maîtrisent mieux et qui semble obéir aux règles de jeu identiques. Ce qui dénote une certaine hypocrisie opérationnelle dans le chef de certaines autorités politico-administratives, militaires et judiciaires.

Ces valeurs négatives de la gouvernance qui gangrènent le système politique, administratif et judiciaire congolais sont des facteurs contribuant à l'inefficacité des actions du gouvernement et ses partenaires en matière de sécurisation. Ces maux handicapent la gouvernance politico sécuritaire et justifient son échec, a fortiori, dans les efforts de la mise en déroute des groupes armés au Nord-Kivu. Nous faisons référence aux procès judiciaires contre « deux seigneurs de guerre »¹⁶ au Nord-Kivu qui déclaraient tout haut qu'ils recevaient des armes et munitions auprès de certaines autorités politiques et militaires. C'est ainsi que l'un d'eux est allé jusqu'à citer les services du Président de la République et ceux du Gouverneur de Province du Nord-Kivu de l'époque. De même, de 2014 à 2018, il y eut des procès à Beni dans l'affaire dite *Mamadou* et *activisme des ADF*¹⁷ où certains officiers généraux des FARDC furent également cités comme complice dans cet assassinat. Dans tous les cas, personne d'entre eux n'a comparu ou jamais été interpellée ou encore inquiétée par la

¹⁶Série d'audiences publiques tenues du 25/1/ au 15/11/2016 dans la grande salle de la Cathédrale de Goma
Cf. RP n°076/2015 et RMP n°0482/BBL/2015 : l'Auditeur Militaire Supérieur Opérationnel, Ministère Public contre Monsieur Kambale Malonga et Consorts qui avaient été condamnés pour avoir attaqué l'Aéroport International de Goma dans la nuit du 1^{er} au 2 Juin 2015. D'autres audiences publiques Cf. Tabo Taberi Cheka président de l'APCLS (Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain). Ce dernier avait jugé bon de ne plus parler lors des audiences jusqu'à ce que la sécurité lui soit garantie étant donné qu'il y a de hautes personnalités politiques de la RDC qu'il compte dénoncer.

¹⁷Lors des audiences tenues à Beni entre 2014-2018 Cf. Dossier dit "Mamadou et ADF", le Général Muhindo Akili dit "Mundos" dénoncé d'être en connivence avec les présumés ADF actifs et qui endeuillent le Territoire de Beni.

cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu pour apporter le minimum d'éléments de défense quant à ce.

Aussi, le 15 mars 2021, le chargé de la logistique, le chef transport, le chef de dépôt de la 32^{ème} Brigade des FARDC ; le Conservateur de la sous-station de l'ICCN de Mutsora en secteur de Rwenzori, tous arrêtés dans un dossier de vente et trafic présumé des munitions de guerre dans la région de Beni. Les personnes arrêtées sont accusées de ravitailler les ADF en munitions. Dans une perquisition¹⁸ faite le lundi 15 mars 2021 par les magistrats militaires qui veulent retracer la destination finale, quatre-vingt-deux caisses de munitions, tout calibre confondu, ont été saisies dans la maison du Conservateur alors qu'elles sortiraient du dépôt de la 32^{ème} Brigade des FARDC. Ce qui justifie une sorte d'incertitude dans le processus de rétablissement de l'intégrité du territoire, de la paix et de la sécurité des personnes et de leurs biens.

Face à cette sorte de retour circulaire quand certains observateurs ont tendance d'estimer que soit la corruption intervient et influence le processus de prise des décisions, soit il est difficile de rompre les liens entre les commandants qui se sont déjà rendus aux forces armées nationales et leurs anciennes troupes suite par exemple aux intérêts particuliers ou quelconques économiques, politiques ou ethniques qui endoctrinent la gestion des questions sécuritaires, expérience du Nord-Kivu. Ce qui témoignerait d'un grand rôle restant encore à jouer dans la mise en place d'un État de droit fondement garant d'une véritable administration du développement, d'une égalité des droits et solidarité et d'une véritable armée républicaine et neutre. Les valeurs négatives dans la gouvernance des services publics (administrations publique, judiciaire, sécuritaire ou de défense) constituent ainsi des aspects non négligeables dans la persistance des groupes armés au Nord-Kivu.

II.1.3. LA “COMMUNAUTARITISATION” DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La gouvernance politique déficitaire peut s'expliquer par les faibles capacités de l'État à faire face aux défis globaux dans son rôle régalien. Ce mode de gouvernance a conduit à la désarticulation des institutions et à la faiblesse des interventions du pouvoir public. Pour expliquer cette réalité, les agissements des acteurs politiques congolais en

¹⁸Martial Papy Mukeba, Radio Okapi dans son journal radiodiffusé du 15 mars 2021, capté à Goma à 13h00 heure locale ; Édgard Mateso (Président de la société civile de Beni), Radio Top Congo FM dans son journal radio-diffusé du 15/3/2021, capté à Goma à 20h00 heure locale.

(*) Pour rappel, paradigme que nous avons forgé et qui a contribué à l'explication du “modèle reptilien”.

La “*communautarisation*” est lorsque l'État reconnaît sa faillite et son incapacité de faire face à un fléau et juge mieux de l'abandonner à la population pour des solutions adéquates. Dans le cas d'espèce, il s'agit là d'une preuve de la démission de l'État dans le secteur sécuritaire (“*communautarisation*” de la sécurité publique).

matière de sécurisation et de pacification du Nord-Kivu nous inspirent l'aphorisme de *communautaritisisation*^(*) de la sécurité publique. Paradigme échafaudé pour traduire une initiative concédée aux communautés ethniques du Nord-Kivu dans le cadre de la problématique sécuritaire de leur Province et qui prouve davantage le degré de démission de l'État. C'est un modèle explicatif complémentaire des théories de "S" et de "K" (autoprise en charge) à l'unique différence que ces dernières sont une initiative de la population elle-même à l'égard de la faillite notoire de l'État tandis que la *communautaritisisation* est comme une œuvre de l'État qui confirme sa démission des fonctions qui lui reviennent. Reconnaissant sa faillite et son incapacité, il procède par une diversion et concède, ainsi, une portion de son pouvoir régalien (surtout sécuritaire) à la population.

En effet, la *communautaritisisation* de la sécurité publique est un des facteurs explicatifs de l'inefficacité des actions mises en œuvre pour mettre hors d'état de nuire le phénomène d'activisme des groupes armés au Nord-Kivu. La *communautaritisisation* de la sécurité publique comme alternative proposée contre l'insécurité grandissante au Nord-Kivu a été analysée pas comme une solution plutôt comme une diversion, une fuite, un abandon de l'État vis-à-vis de ses responsabilités régaliennes. Abandonner les questions sécuritaires entre les mains de la seule population, c'est une preuve de la passivité notoire de l'État failli en matière des politiques publiques sécuritaires.

En maintes reprises, le Président Joseph Kabila Kabange et/ou certains officiels (membres de différents gouvernements pendant son mandat) en connivence avec certains notables¹⁹ du Nord-Kivu n'avaient cessé de dénoncer ce qu'ils qualifiaient comme part de responsabilité des communautés ethniques dans l'insécurisation de la Province en ces termes : (...)*Ninyi wakaaji wa jimbo la Nord-Kivu, usalama wa kwenu unazoretshwa na watoto wenu, ni kwenu kuenda kuwaambia na kukamata hatua ya kuimarisha jimbo la kwenu, serekali ilishaka faa iwezavyo (...)*²⁰. Autant, les personnalités politiques (membres du gouvernement et allié du régime de l'époque) originaires du Nord-Kivu étaient souvent dépêchées en Province, voire chacun dans son terroir, pour sensibiliser et responsabiliser les membres de sa communauté à la paix. Après la déclaration de Lambert Mende²¹ (porte-

(*) Pour rappel, paradigme que nous avons forgé et qui a contribué à l'explication du "modèle reptilien".

La "communautaritisisation" est lorsque l'État reconnaît sa faillite et son incapacité de faire face à un fléau et juge mieux de l'abandonner à la population pour des solutions adéquates. Dans le cas d'espèce, il s'agit là d'une preuve de la démission de l'État dans le secteur sécuritaire ("communautaritisisation" de la sécurité publique).

¹⁹ C'est surtout les clients du pouvoir à l'époque : les tiriféraires de la Majorité Présidentielle qui ne cessaient de vanter leur mandat d'un bilan positif en matière de sécurité.

²⁰ En français : «...population du Nord-Kivu, ce sont vos enfants qui vous insécurisent, il vous revient de prendre un élan vers la sécurisation de votre Province en les sensibilisant ... »

²¹ RTNC-Kinshasa, journal parlé/radio-diffusé du 9/11/2014.

parole du gouvernement de RDC de 2012 à 2018) incriminant Antipas Mbusa Nyamwisi d'être en connivence avec les ADF pour endueiller son terroir, c'est le tour de Julien Paluku Kahongya (ancien Gouverneur du Nord-Kivu) qui sort de son silence pour corroborer la thèse de Kinshasa. À ce titre, Antipas Mbusa Nyamwisi devient un bouc émissaire/une résolution échappatoire de la question sécuritaire de Beni. Cette façon de s'entre accuser n'a pas rendu facile la recherche de solution adéquate à la question sécuritaire au Nord-Kivu.

Aussi, lâcher et considérer la question sécuritaire au Nord-Kivu comme une affaire des membres des ethnies et qu'il appartient à ces dernières et aux cadres de base ou autres notables d'aménager des voies de dialogue, c'est tout simplement un oubli volontaire que la gouvernance sécuritaire relève de la compétence première de l'État. C'est ce que Jean Paul Sartre appelle la *facticité*²² dans *l'Être et le Néant* laquelle va de pair avec la transcendance de l'égo : l'individu se découvre toujours jeté hors de l'existence (...) sans liberté, c'est un trou dans l'être, donc un *Néant, un étant là pour rien. Le véritable enfer, c'est les autres.*

Par ailleurs, considérer les communautés ethniques du Nord-Kivu comme actrices principales de l'insécurité et qu'il leur revient la responsabilité d'y mettre fin c'est a priori remettre en cause la notion même de l'État en tant que garant de l'ordre et tranquillité publics. La théorie de la *communitarisation* de la sécurité publique remet en question celle statologique ou politico-sécuritaire qui considère l'État comme seul détenteur de la violence légitime, du monopole de la contrainte et de la coercition. Également, les communautés ethniques sont différentes des individus qui les composent. On ne doit donc pas perdre de vue en confondant les motivations individuelles des motivations communautaires ou groupales.

Il faut noter que la bonne gestion dans chaque État du monde demeure une valeur d'importance capitale car c'est à partir d'elle que le bien-être collectif ou individuel peut être atteint. Lorsque le pouvoir est exercé pour des fins personnelles, il conduit à un échec de l'ensemble alors qu'exercé dans le but de l'Intérêt général, il conduit à la réussite de tous et donc au développement. La stabilité politique réduit certaines situations telles que les guerres, les conflits, l'insécurité, etc. de sorte que l'environnement socio-politique, lui-même, soit un facteur catalyseur du développement. À ce titre, nous continuons à corroborer la position selon laquelle le mode de gouvernance politique a une incidence remarquable sur la stabilité du système politique. Pour le cas sous examen, la persistance prolifique des groupes

²² Jean-Paul Sartre cité par Élisabeth Clément, Chantal Demonque, Laurence Hansen-Love et Pierre Kahn, *La pratique de la philosophie de A à Z*, Hatier, Paris, 2000, pp.400-401. La facticité c'est aussi le caractère de ce qui existe de façon purement contingente, sans raison ni justification (*op.cit.*, p.162). Dans le même contexte et pour en savoir plus, lire Martin Heidegger (1889-1976) dans son œuvre "*Être et Temps*" quand il développe la question de "l'être et le Dasein" et celle de "l'oubli de l'être" (cité par Élisabeth Clément, at al, *op.cit.* ; pp.192-194).

armés ainsi que leur exploitation des espaces peuvent être considérés comme des conséquences découlant logiquement du mode de gouvernabilité de l'État. Ainsi donc, la crise de gouvernance politique contribue-t-elle à l'inefficacité des actions contre la persistance des groupes armés et de l'insécurité au Nord-Kivu.

De ce qui précède, nous retenons la gouvernance politique déficitaire par la désarticulation des institutions de l'État comme un facteur clé de la persistance des groupes armés et de l'accaparement des territoires, par ricochet, rend inefficace les efforts en vue de mater ce fléau. La mauvaise gouvernance politique, certes, a une incidence sécuritaire majeure au Nord-Kivu. Déjà, lors de la colonisation, il avait été constaté l'existence des mouvements protestataires contre ses abus en termes de violence politique coloniale. Nous avons considéré ces mouvements comme ancêtres des groupes armés actuels. Dans le contexte de gouvernance fragile, les groupes armés, au nom de l'autodéfense locale, contrôlent des espaces où ils sont également considérés comme les principaux acteurs de l'insécurité au Nord-Kivu. Cependant, les agents délinquants des services de sécurité et de défense ainsi que d'autres catégories de bandits participent dans l'insécurisation de la Province du Nord-Kivu. Bref, la persistance prolifique des groupes armés au Nord-Kivu trouvent sa source dans la gouvernabilité du système politique congolais (Cf. figure 2 schéma susmentionné). En d'autres termes, le lien entre la mauvaise gouvernance politique et l'insécurité se confirme. Cet impact a été évoqué par une fréquence de 63 soit 17,4% de réponses de répondants (Voir tableau 1).

II.1.4. QUESTION DE PRISE EN CHARGE ET AFFAIRISME DES AGENTS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

La prise en charge des agents des services de sécurité et de défense (salaire, habitat, prise en charge de leurs dépendants, équipement,) reste toujours une question d'actualité en RDC et qui corrompt moralement²³, en outre, influencer, à la fois, le moral et la morale de beaucoup d'agents dans ces services. En fait, les services de sécurité et de défense (FARDC, PNC, DGM, ANR,...) restent caractérisés par un sous équipement (logistique) et une certaine délinquance de quelques éléments.

Relativement à la prise en charge des agents, il faut noter que le paiement de leurs soldes a toujours des irrégularités dues au déficit budgétaire²⁴ et à une désarticulation dans la chaîne de paiement. Dans la logique de la crise de gouvernance, les variables *question de*

²³Ce qui fait, à la fois, référence au "moral" et à la "morale". Le premier, psychique, signifiant renforcement, conviction, alors que la seconde est éthique, relative au sens du bien et du mal, des principes et conduite conformes à la morale, aux bonnes mœurs. En droit, conforme à la légitimité et à la légalité.

²⁴Cf. différents budgets de l'État congolais ayant toujours enregistré des déficits très criants.

prise en charge, qui sous-entend le salaire insignifiant et l'affairisme sont sous entendues et ainsi soutenues par une fréquence de 46 soit 12,7% de réponses de répondants. Nous avons, à notre niveau, estimé que c'est cette modicité des salaires des agents au sein des services de sécurité et de défense (FARDC, PNC, DGM...) qui les amènerait à violer les consignes dans la société et sur le champ de bataille comme renseigne cette fréquence des répondants) dans une logique d'impunité et de corruption (fréquence de 76 soit 20,9% de réponses de répondants).

En conséquence, dans les champs de bataille qui sont des zones critiques opérationnelles, on observe les militaires y vivre avec leurs dépendants ou membres de familles (femmes et enfants) dans un contexte de crise économique de débrouillardisme. Ce qui nous a amené de considérer autant comme un facteur pouvant être à la base des échecs militaires quand on doit, à la fois chercher à veiller sur la sécurité de sa famille et à résister contre les coups de l'ennemi dans des zones où les combats sont signalés très régulièrement contre les groupes armés. Cette réalité est vivante dans le PNVi sur les axes Kahunga-Rwindi (en Territoire de Rutshuru), Kamango-Mbau, Beni-Kisima, Oicha-Eringeti (en Territoire de Beni). Ce qui nous amène à une réflexion relative à un choix judicieux entre la défense de la patrie, la protection et la survie de la femme et famille vis-à-vis des soldes dérisoires au profit des militaires. D'où un choix dilemmatique en zone opérationnelle entre la protection de la zone en danger ou front (F), la sécurité de la Femme et Famille (F) et la recherche des fonds/finances (F) pour leur survie compte tenu de la modicité de l'enveloppe salariale militaire dictée par la crise de gouvernance politique.

C'est à ce titre, qu'on trouve les militaires et leurs femmes sur le front en train d'effectuer de petites activités lucratives. Cette réflexion nous a conduit au paradigme de *dilemme opérationnel* ou les "3F" qui est un conflit ou une contradiction de choix prioritaires entre le Front (militaire), la Femme/famille et les Finances/fonds. Comme qui dirait « pas de femmes, pas d'activités dans la zone opérationnelle ». De la manière dont la tomate est à la sauce, de cette même manière la femme demeure comme *un ingrédient opérationnel* au front. Le pouvoir public, tout en se rendant compte que les militaires au front avec leurs femmes et enfants n'auront pas la passion de faire la guerre, au même temps, les observe et les laisse agir sur le terrain de bataille. Ce qui continue à justifier ses faibles capacités distributives ainsi que l'engagement limité en matière de politiques publiques sociales et salariales.

Dans le même ordre d'idées, nous nous référons également à l'attitude prise par le Gouvernement en matière de prise en charge des éléments mai-mai (plus de 2358

combattants) cantonnés dans le camps de Mubambiro près de la cité de Sake (à 20Km de Goma) en 2019 et 2020 après s’être rendus volontairement pour qu’ait lieu le processus de réorientation (choix entre vie civile ou militaire). Presque délaissés pendant plus d’une année, le dilemme se pose dans le choix entre la *vie milicienne/mai-mai* (VM), *la vie militaire* (VM) et la vie de la maison ou ‘*vie ya mboka*’ (VM) qui est la vie civile et jugent mieux de retourner en brousse continuer leur vie milicienne. On peut interpréter le comportement affiché par ces miliciens comme un choix vis-à-vis de l’attitude du pouvoir public en matière de DDR. Ainsi, les dilemmes sus évoqués sont autant une conséquence logique du déficit de gouvernance en matière sécuritaire et de défense et un facteur explicatif de l’inefficacité de l’action publique dans la prévention et la gestion des groupes armés au Nord-Kivu.

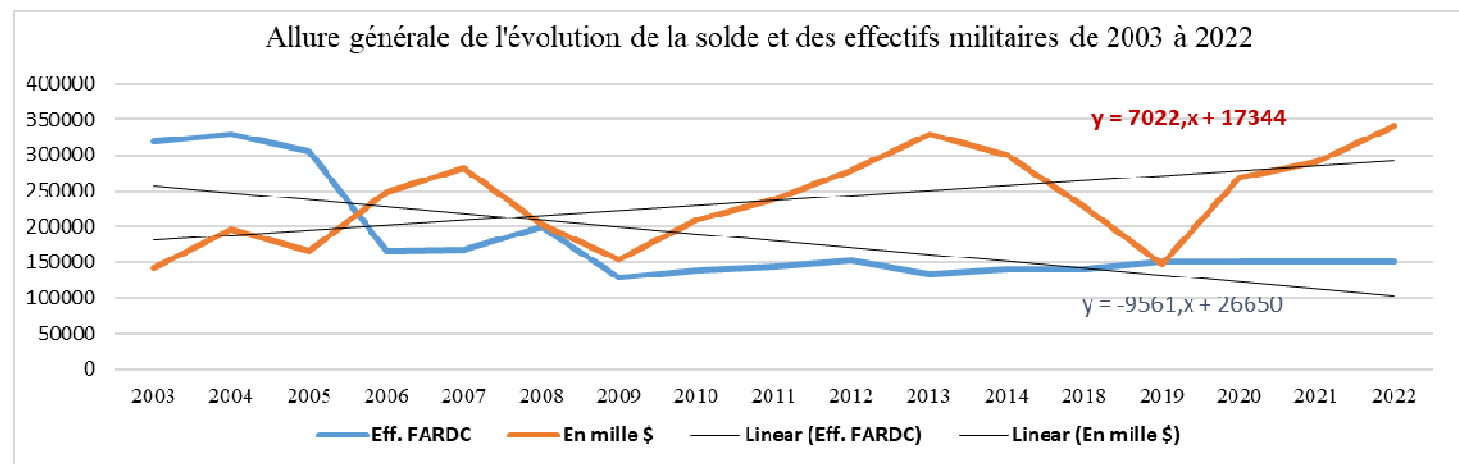
Revenant sur la solde nette et les différents budgets militaires prévus (voir tableau 2) il se pose un problème sérieux dans la chaîne des dépenses jusqu’au dernier bénéficiaire.

Tableau 2. Dépenses militaires de la RDC en million en \$²⁵

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2018	2019	2020	2021	2022
Effectifs FARDC	320000	330000	306000	166000	167140	200000	129397	139000	144000	152000	133450	140000	140568	150000	150000	150000	+150000
Million en \$	142	196	165	249	282	203	154	209	239	279	329	300	229	147	268	290	342

Source : Différents budgets et rapports (entretiens avec membres) de la commission défense et sécurité de l'Assemblée Nationale

De ces données tabulaires, ci-dessous une construction graphique qui montre l'allure générale de l'évolution de la solde et des effectifs militaires durant la période de 2003 à 2022.



Source : logiciel informatique Excel à partir du tableau

Fig. 3. Évolution des effectifs et soldes militaires en million de dollars (2003 à 2022)

²⁵Lois de finances de différents exercices de 2003 à 2022 en RDC

De cette figure ainsi que du tableau ci-haut, il convient de conclure réellement que le budget militaire est déficitaire. Nonobstant cela, les données du tableau et/ou de la figure semblent présenter une sorte de croissance budgétaire comme preuve flatteuse que le militaire perçoit le minimum pour sa survie. Typiquement, faisons référence aux années 2013 et 2022, deux budgets militaires les plus élevés relativement aux données du tableau ci-haut inséré. Dans le premier cas de $329000.000\$/133450=2465,3\$/12=205.4\%$ par militaire/ mois. Au cours de cette année-là, le militaire de rang percevait autour de 60\$. Dans le deuxième cas de $342000000\$/16000000=2137,5/12=178,125\%$ par militaire/mois alors qu'en réalité la solde du militaire de rang s'élève à 116,5\$ le mois. Cette solde dérisoire aurait, sûrement, à influencer le moral des militaires qui se sentiraient quelque peu abandonner par le pouvoir public, dans un contexte du Nord-Kivu, zone d'opérations quotidiennes.

On peut déduire et retenir que les militaires (de rang) bénéficient d'une solde dérisoire au profit des officiers qui s'arrogent la plus importante part du budget militaire leur permettant de se taper une vie luxueuse : ils exercent des activités commerciales de grande envergure/flux commercial, sont propriétaires de villas et voitures de qualité, de grandes concessions foncières. Ce qui prouve l'affairisme au sein des services de sécurité par certains officiers militaires, policiers et personnalités d'autres services de sécurité. Cette réalité est aussi l'expression issue d'un constat soutenu par une position d'observateurs par la fréquence 46 soit 12,7% de réponses des répondants (*voir tableau 1*). Avec ces soldes maigres, l'on peut par contre affirmer que les éléments des FARDC et de la PNC seraient les plus disciplinés, les plus nourris du patriotisme, quand ils continuent à se sacrifier sur les lignes des fronts en dépit d'une certaine délinquance qui caractériserait la nature de quelques-uns. Ces dernières années, l'État affecte de gros sacrifices pour mettre les forces de sécurité dans les conditions minimales de travail. Mais l'utilisation des moyens disponibles ne répond pas toujours aux normes de gestion de l'État, si bien que les milliards de dollars investis dans ce domaine ne produisent pas toujours des effets escomptés.

Par ailleurs, l'affairisme dans le milieu sécuritaire a entraîné une économie de guerre profitable à une petite minorité qui s'enrichit insolemment au détriment d'une grande majorité. La minorité qui tire gain de l'insécurité au Nord-Kivu constitue les catégories qui prennent part aux mouvements insurrectionnels, groupes armés et aux activités criminelles ainsi qu'à leurs collaborateurs proches et lointains. Les données recueillies à l'auditorat militaire du Nord-Kivu font état de 702 cas liés au non-respect de consignes, au vol, assassinat, autres infractions et cas de détournement des fonds militaires dans les rangs des FARDC et PNC entre 2018 et 2020. Pas plus tard qu'en novembre 2020, un officier des FARDC (titulaire d'un grade de Major) s'est enfui avec plus de 175.000.000 francs congolais, solde des éléments sous sa houlette dans la zone opérationnelle de Beni.

Du graphique (fig.3) illustrant l'évolution des effectifs des militaires et de leur solde, il s'observe une baisse des effectifs suivant la droite d'équation $y = -9561x + 26650$. En effet, selon cette droite, il y a une baisse annuelle moyenne de 9561 militaires durant la période en étude. Quant à la solde, nous observons une hausse suivant la droite d'équation $y = 7022x + 17344$. De ceci, nous disons que la solde augmente en moyenne de 7022 millions de francs congolais (~3311000 dollars américains) durant la période en étude. Cette situation se justifie par la budgétisation des décès dans les effectifs de militaires actifs, la budgétisation des militaires fictifs parmi les militaires actifs.

II.1.5. QUESTION DE GESTION DES FRONTIÈRES, DES FLUX MIGRATOIRES ET CIRCULATION INCONTROLÉE DES ARMES DE GUERRE

Les autres explicatifs de la persistance des groupes armés et de l'insécurité au Nord-Kivu sont notamment la porosité des frontières et la faible maîtrise des flux migratoires ainsi que la circulation incontrôlée des armes qui sont des positions soulevées et soutenues par les fréquences 45 soit 12,4% de réponses des répondants). La RDC est connue, à travers l'histoire, comme une terre d'accueil et d'hospitalité. Mais cette tradition millénaire ne doit en rien nuire au devoir souverain d'imposer un minimum de contrôle des personnes franchissant ses frontières. De même, la nature poreuse de ces frontières ne peut justifier l'absence de mesures de surveillance, bien au contraire.

Le Nord-Kivu est une Province en tension permanente, avec des frontières perméables où il a été, durant des moments l'entrée et la sortie des envahisseurs agresseurs rwandais et ougandais. Une zone faible en infrastructures de sécurité, de même, la nature poreuse de ces frontières ne peut justifier l'absence de mesures de surveillance. Le Nord-Kivu assiste à maintes reprises, sur son sol, à la présence des armées étrangères (Rwandaises et Ougandaises). Lors des agressions contre l'intégrité territoriale de la RDC, l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) et la Force de Défense de l'Uganda (UPDF) étaient souvent visibles. Le ravitaillement des groupes armés en matériels et équipement militaires est soupçonné d'origine à la fois extérieure et intérieure. Ce qui semble justifier, au Nord-Kivu, la porosité des frontières de la RDC.

En effet, les migrations²⁶ internes voire externes sont incontrôlées et devenues incontrôlables au Nord-Kivu. Relativement à la porosité des frontières et à la faible maîtrise des flux migratoires, il faut

²⁶Concernant les causes de migrations, Phidias Phidias Ahadi Senge Milemba, (*op.cit*, pp 27-28) précise que le flux invasif des migrants est maintes fois occasionné par plusieurs événements socio-économiques et politiques précaires, des phénomènes naturels et cybernétiques, tels que « l'économie politique de la sorcellerie » (c'est une économie de la peur, de l'intimidation et de la paralysie mentale et physique. Lire B. Awazi Mbambi, *De la postcolonie à la mondialisation néolibérale. Radioscopie ethnique de la crise négro-africaine*, Paris, L'Harmattan, 2011, p.51, cité par Phidias Ahadi Senge Milemba, *op.cit*, p.28), la pauvreté physiologique, atérielle et économique, le favoritisme « identitaire viscéral » (c'est le triomphe du favoritisme tribal, clanique ethnique auquel on réserve des avantages par faveur et non selon la justice et le mérite), les effets des réseaux sociaux, les conflits dans les pays, la gestion chaotique des Etats et d'autres catastrophes naturelles ainsi que les effets du changement climatique.

rappeler, tout de même, que les frontières de l'Est de la RDC sont de deux natures²⁷ : les frontières naturelles qui sont celles dont les traces coïncident avec un élément concret de la configuration de la région, il s'agit de l'hydrographie et de la topographie. Dans la zone sous examen, il s'observe une porosité notoire des frontières de la R.D.C avec le Rwanda et l'Ouganda, fléau facilitant l'accès aux ressources par des réseaux étrangers. La porosité des frontières et la faible maîtrise des flux migratoires sont des éléments qui contribuent à la persistance de l'insécurité aux frontières entre la République Démocratique du Congo et ses voisins, le Rwanda et l'Ouganda notamment. Ces deux pays limitrophes auraient tendance de considérer le Nord-Kivu comme un déversoir de toute la théâtralisation de la dynamique de l'insécurité aux frontières internationales. C'est à ce titre que Jimmy Kasereka Ntuba²⁸ renseigne :

« Cette Province constitue une plaque tournante de la criminalité socio-économique dans ses frontières avec ses deux pays voisins. Il s'agit là d'une préoccupation qui peut être liée à la gouvernance politico-sécuritaire en général et en particulier aux difficultés dues à l'organisation et au fonctionnement de la *police des frontières*, aux faibles effectifs qui ne permettent pas à cette unité de bien remplir sa principale mission de surveiller continuellement les frontières internationales, aux difficultés liées aux personnel et équipement (pour pallier à la situation sécuritaire aux frontières internationales entre la Province du Nord-Kivu, le Rwanda et l'Ouganda, des moyens conséquents -un renforcement en quantité et qualité du personnel et la dotation en logistique ou équipement appropriés- s'avèrent nécessaires), aux difficultés liées à la sécurisation du PNVi avec des montagnes inhabitées constituant des zones d'infiltration marquée ».

Par ailleurs, il sied de rappeler que la Province du Nord-Kivu partage ± 990 km²⁹ des frontières internationales communes, terrestres et lacustres avec le Rwanda et l'Ouganda³⁰. Le Nord-Kivu possède un point frontière triple³¹ : le « point frontalier triple V »³². La Province du Nord-Kivu partage cette

²⁷Rapport synthèse pour la démarcation et la matérialisation de la frontière commune terrestre entre la RDC et la République du Rwanda, Goma, octobre 2015.

²⁸ Commissaire PNC/Frontière Nord-Kivu interrogé à Goma, le 4/2/2019. La police des frontières est une nouvelle unité de la police nationale congolaise créée par l'ordonnance n°07/04 n°07/046 du 12 juin 2007 ; dans le souci de sécuriser et surveiller les frontières internationales d'une manière continue. Cependant, la loi de la réforme n°11/011 du 11 Août portant organisation et fonctionnement de la Police nationale Congolaise a inséré, au sein de l'État-major du commissariat provincial, la coordination de la police des frontières comme un département.

²⁹ Frontière avec deux voisins le Rwanda et l'Ouganda :

Avec le Rwanda :

- (i) La frontière : ± 87 Km du poste de la grande barrière, ville de Goma jusqu'au mont Sabinio (voir point frontalier triple RDC, Rwanda, Ouganda) dans le territoire de Rusthuru,
- (ii) La frontière lacustre : $\pm 67,5$ Km ; de la ville de Goma (grande barrière jusqu'à la position Chugi, Territoire d'Idjwi Nord, lac Kivu).

Avec l'Ouganda :

- (iii) La frontière terrestre : ± 607 Km du mont Sabinio jusqu'à Kamango (Nobili) en territoire de Beni,
- (iv) La frontière lacustre : ± 135 Km de Nyakakoma (Territoire de Rutshuru) jusqu'à Kasindi port (territoire de Beni), Lac Édouard.

³⁰Rapport sur l'état de lieu de la coordination provinciale de la police de frontière du Nord-Kivu, 3^{ème} trimestre, 2015, p.2.

³¹Le point frontalier triple est un point de jonction situé à une frontière internationale commune à trois pays. C'est leur propriété commune.

³²Le Point frontalier triple V est localisé au sommet du mont Sabinio à 29°36' de longitude E et 01°23' de latitude

longue frontière internationale qui présente les entrées et sorties officielles avec le Rwanda (Entrée grande barrière, Entrée petite barrière, Entrée Kabuhanga à Kibumba) et avec l’Ouganda (Entrée Bunagana, Entrée Munyaga, Entrée Kitagoma, Entrée Ishasha, Entrée Kasindi à Beni et Entrée Kamango à Beni). Le problème persiste partant du faible effectif des policiers de frontières que compte le Nord-Kivu.

Par ailleurs Jimmy Kasereka Ntuba³³ livre les effectifs de la police des frontières qu’il estime à 376 éléments en Province du Nord-Kivu.

Tableau 3. Postes et effectifs des éléments de la police de frontière au Nord-Kivu

Goma		Butembo		Ville de Beni		Beni Territoire		Rutshuru		Coordination du département	
Position	Eff.	Position	Eff.	Position	Eff.	Positions	Eff.	Positions	Eff.	Position	Eff.
Poste de Comdt Escadron	60	Poste de Comdt Escadron	20	Poste de Comdt Escadron	18	Poste de Comdt Escadron (Oicha)	07	Poste de Comdt Escadron (Rutshuru)	02	Bureau du département Goma	08
Grande Barrière	46	Entrepôts	18	Entrpôt Comdt Escadron	18	Kasindi	31	Bunagana	34	////////////////////	//// ////
Petite barrière	64	////////////////////	////	////////////////////	////	Kamango	09	Ishasha	06	////////////////////	//// ////
entrepôts	29	////////////////////	////	////////////////////	////	////////////////////	////	////////////////////	////	////////////////////	////
Aéroport	15	////////////////////	////	////////////////////	////	////////////////////	////	////////////////////	////	////////////////////	////
<i>Nbre de position /entité</i>	5	2		2		3		3		1	
S/Total	214	29		36		47		42		08	
Total Général	376										

Sources : *Notre enquête et compilation des données de différents rapports d’activités (2019, 2020 et 2021)*

Ces chiffres négligeables d’un total de 376, par rapport à la ligne frontalière à surveiller et sécuriser entre la Province du Nord-Kivu, le Rwanda et l’Ouganda expliquent en partie l’incapacité de cette unité d’accomplir sa mission principale, la surveillance continue des frontières internationales. Or, dans la totalité de l’effectif d’éléments de la police des frontières, tous ne peuvent pas être déployés sur la ligne frontalière du Nord-Kivu, il fallait, de ce fait, soustraire ceux qui sont censés sécuriser le port public,

S, c’est le point de jonction de la frontière internationale commune RDC- Ouganda - Rwanda. Il a été consacré respectivement par la convention de Bruxelles du 11 août 1910 entre la Belgique, le Royaume-Uni et l’Allemagne et la convention de Londres du 3 février 1915 entre la Belgique et le Royaume-Uni.
³³Jimmy Kasereka Ntuba, entretien tenu à Goma le 4/2/2021.

aéroports, entrepôts et les Officiers ou bureaucrates (dans l'administration au niveau du département, des Postes de commandement des escadrons, bureau des sections, etc.). Les Territoires de Lubero et de Nyiragongo ne sont pas couverts par d'éléments de surveillance de la police des frontières.

Ainsi, s'il faut estimer même que cet effectif de 376 des policiers des frontières du Nord-Kivu dans sa totalité soit déployé sur toute la ligne frontalière, ne peut en aucun cas couvrir celle-ci. Pour rendre compréhensible cette logique, nous nous servons de cette formule:

$$\frac{FI/Entité}{E/PolFrt} = N^{brs} E/Km$$

$$\frac{\pm 990Km}{376} = 2,6$$

$$3Km/Policiers$$

Légende :

- FI** : Longueur frontière internationale de l'entité concernée
- E** : Effectif
- PolFrt** : Policiers de frontière
- Km** : en kilomètres

De cette formule, chaque policier devrait sécuriser 2,63Km de la frontière internationale du Nord-Kivu. Or, dans la totalité de l'effectif d'éléments de la police des frontières, il faut soustraire 314 qui sont censés sécuriser le port public, aéroports, entrepôts et les officiers ou bureaucrates (dans l'administration au niveau du département, des postes de commandement des escadrons, bureau des sections, etc.). Par ce raisonnement (Eff/Pol - N^{brs} Pol/œuvrant hors ligne frontalière), l'estimation de l'effectif des policiers engagés sur la ligne frontalière internationale du Nord-Kivu avec le Rwanda et l'Ouganda reste très réduit. D'où, $376-314=62$ (nombre d'éléments de la police des frontières estimés disponibles à être déployés sur la ligne frontalière internationale du Nord-Kivu).

Du raisonnement de départ pour trouver le $N^{brs} E/Km$, nous déduisons ainsi : $\frac{990Km}{62} = 15,96Km/Policier$. S'il faut abstraire les frontières lacustres (202,5 km), celles terrestres couvriront 787,5 km (en soustrayant 202,5 km de 990Km le total frontière terrestre). Ce qui fait que $\frac{787,5}{62} = 12,70 Km/policier$ sur la ligne de la frontière internationale du Nord-Kivu avec le Rwanda et l'Ouganda.

Dans cette logique, tout en tenant compte du principe de base du déploiement des policiers, selon lequel, six policiers doivent être déployés à chaque position en raison de : 2 policiers engagés, 2 policiers de repos et deux policiers d'appui, il ressort une autre estimation. Outre le nombre insuffisant des policiers

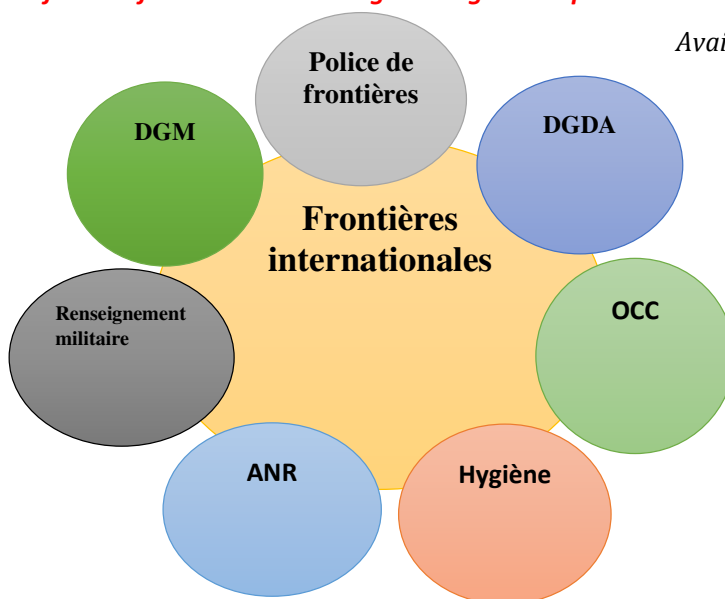
des frontières internationales du Nord-Kivu, la prise en charge et la qualité³⁴ sont aussi une autre facette explicative de l'inefficacité de cette unité d'experts chargée de sécuriser et surveiller les frontières internationales au Nord-Kivu.

Dans le contexte de la mondialisation où les pays du monde sont de plus en plus interconnectés, aucune Administration n'est en mesure de résoudre seuls les problèmes liés à la gestion des frontières. Celle-ci recouvre un vaste ensemble des sujets en complexités et parfois en controverses exigeant la mise en place d'une coopération ainsi que d'une coordination efficace entre tous les partenaires concernés qui s'effectuent à trois niveaux notamment intra-service, inter-service et international. Il n'est pas aisé qu'un seul service assure cette lourde tâche.

Ce qui fait appel à une gestion intégrée des frontières. La gestion intégrée des frontières est donc la coordination et la collaboration nationale et internationale entre tous les services³⁵ concernés par la sécurité des frontières et la facilitation des mouvements migratoires. Ces services ont pour but de faciliter la libre circulation légale des personnes et des marchandises. La porosité des frontières et le faible contrôle des flux migratoires qui caractérisent le Nord-Kivu sont une preuve de l'absence de gestion efficace intégrée des frontières. Il y a lieu de déduire que la présence des services aux frontières est une pléthore et une surabondance inutiles. Ce schéma présente les services et ce qui devait rester leur mode de collaboration.

³⁴D'après Jimmy Kasereka Ntuba, enquêté déjà cité. Cette unité devrait être garnie des éléments instruits avec une formation à niveau requis, une dose intellectuelle et morale ; mais dommage que la police de frontière surtout au Nord-Kivu est une exception aux règles des autres pays du monde. Elle constitue un dépotoir pour les éléments ramassés par ci par là, voire issus des groupes armés qui, volontairement ont acceptés de se joindre au gouvernement congolais après avoir subi une formation à va-vite. À cette vulnérabilité s'ajoutent la question du social des policiers c'est-à-dire la rémunération qui comprend le traitement, les primes complément pécuniaire au traitement destiné à rétribuer aux policiers qui exercent certaines fonctions ou accomplissent certaines prestations spécifiques) et comprennent la prime de commandement ou de fonction, la prime de risque, la prime d'intérim, la prime de spécialisation, la prime de diplôme, la prime d'éloignement, la prime de formation, la prime d'inspecteur, la prime de contentieux, la prime de caisse, la prime de suggestion. Au manque de qualité s'ajoute l'aspect social des policiers. Cet aspect social n'est resté que théorique pour embellir la loi organique mais la réalité est plus criante et décevante pour avoir une bonne image afin de rassembler les maudis vivendi des policiers en général et en particulier des policiers de frontières. Voyons combien un policier de rang touche le mois. C'est à ce titre qu'il a fait référence et/ou allusion à la loi organique n°11/013 du 11/08/2011 portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale Congolaise, chapitre 7, statut du personnel art.137.

³⁵En RDC, le Décret Présidentiel N°036/2002 du 28 mars 2002, détermine les services habilités à prester aux frontières, et qui doivent être en collaboration selon le principe de la gestion intégrée des frontières.



Source : Notre conception

Figure 4. De la gestion intégrée des frontières

De cette figure, ressort sept services commis dans la gestion intégrée des frontières internationales au Nord-Kivu. La porosité des frontières et la faible maîtrise des flux migratoires justifient l'inefficacité de ces services commis aux frontières internationales au Nord-Kivu. Ils n'assurent pas correctement le juste équilibre par un contrôle strict des frontières impliquant le contrôle et la surveillance, la recherche et les enquêtes sur la criminalité transfrontalière.

De même, la circulation incontrôlée des armes et munitions de guerre en est autant un autre explicatif de la persistance de l'insécurité et des groupes armés au Nord-Kivu (position soutenue par la fréquence 45 soit 12,4% de répondants, voir tableau 1). Les armes et munitions proviennent de l'extérieur avant leur distribution sur le terrain. Elles sont donc importées clandestinement et circulent anarchiquement sur les espaces du Nord-Kivu (ou entre les mains des acteurs), censé être sous contrôle du pouvoir public. C'est dans cette logique qu'un commandant FDLR renseigne³⁶ :

[...] C'est depuis 1994 que nous sommes en RDC/au Nord-Kivu, les uns en ville, dans des cités et villages et les autres en forêt tel est notre cas ici [...]. Nous nous ravitaillons en armes et munitions auprès de vos militaires soit en achetant soit lors des opérations ou encore par échange des produits. Aussi nous nous ravitaillons auprès d'autres personnes/réseaux soucieux de notre projet libérateur ou en quête de nos produits [...]. Si on a de l'argent, on trouvera l'arme. Ce qui justifie notre intention de nous familiariser et d'élargir nos relations [...]

De ces propos, on peut retenir que l'affairisme et le commercialisme militaires renforcent, à l'intérieur du pays et à partir de l'extérieur, la circulation prolifique et anarchique d'armes de guerre au Nord-Kivu. Les conséquences d'une telle situation sont facilement imaginables au double plan de la grande criminalité et d'éventuels actes attentatoires à la sécurité intérieure de l'État.

³⁶Propos d'un élément FDLR lors de notre captivité par une coalition FDLR-Nyatara en plein PNVi du 17 mars au 3 Avril 2018 (18 jours francs).

De manière générale, il est établi, dans bien des cas, un lien direct entre l'insécurité, la prolifération des armes légères (et petits calibres) et l'exploitation illégale des ressources naturelles par les groupes armés/mouvements rebelles et leurs alliés locaux et étrangers. Ce qui conduit ainsi à une augmentation du trafic illicite des armes légères et une multiplicité d'administrations parallèles. On estime qu'un million d'armes légères serait en circulation dans la région avec une forte concentration dans l'Est de la RDC. L'instauration d'un circuit répétitif dans lequel les armes légères facilitent la prédation par les groupes armés et l'achat de nouvelles armes qui contribuent, sans doute, à l'insécurité généralisée et persistante au Nord-Kivu.

Pour terminer cette note, il sied de rappeler que les armes et munitions font l'objet d'une législation³⁷ qui date du temps colonial qu'il a fallu récemment adapter aux nécessités de l'évolution. Entre-temps, les armes de poing de fabrication artisanale ou importées clandestinement, les armes de guerre circulent anarchiquement hors du contrôle de l'État, entre les mains des particuliers. Malgré les efforts entrepris dans le cadre des programmes STAREC, PAREC, Opération Umoja Wetu, Sukola, à travers les différents Accords et Conventions, les armes légères et de petits calibres, le problème demeure extrêmement préoccupant pour les autorités congolaises autant que pour les populations.

Dans les pages précédentes, il a été démontré que la crise de gouvernance politique demeure le facteur majeur de la persistance prolifique des groupes armés malgré les efforts entrepris dans le cadre des projets STAREC, PAREC, les opérations Sukola, les programmes de brassage et de mixage, les différents Accords, le problème demeure extrêmement préoccupant pour les autorités congolaises autant pour les populations civiles qui en sont souvent victimes.

II.1.6. FAIBLES RELATIONS DE COLLABORATION ENTRE CIVILS ET SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

Tenant compte de la manière dont le pays a toujours été administré, les dirigés semblent pas avoir confiance dans la classe dirigeante. Il s'observe une sorte de fissure entre les dirigeants et les dirigés qui ne sentent pas impliqués dans la vie politique demeurant comme apanage des premiers. La participation politique est donc faible contre la volonté populaire. Face à un pouvoir public limité en matière d'actions publiques ou d'interventions, la population se sent ainsi moins impliquée dans la respublica. En conséquence, cet état de chose entraîne une sorte de méfiance de la part de la population vis-à-vis du

³⁷Articles 1^{er} à 45 de l'Ordonnance-Loi 85-035 du 03 Septembre 1985 portant régime des armes et munitions en ses articles en ses articles. En RDC, nul n'a le pouvoir de détenir, fabriquer, réparer, abandonner, exposer en vente, céder, distribuer, transporter, importer ou tenir en dépôt des armes de guerre ou leurs accessoires ainsi que des munitions conçues pour ces armes, à moins qu'il n'ait reçu une autorisation spéciale du Président de la République. Lire aussi Martial Mumba Kakudji, La législation sur la détention et l'usage des armes en République Démocratique du Congo: état de lieux et perspectives de renforcement, in KAS Librairie Africaine d'Etudes Juridiques, pp.421-437 (<https://doi.org/10.5771/2363-6262-2018-3-421> ou encore <http://www.nomos-elibrary.de/agb>, consultés à Goma, le 21/12/2021 à 15 :14 :09).

pouvoir public et affaiblit, ainsi, les relations de collaboration entre la population et les services de sécurité et de défense. Cette position est également évoquée par une fréquence de 27 soit 7,45% de réponses des enquêtés.

En effet, la méfiance et la faible collaboration entre les civils et les services de sécurité et de défense sont une conséquence logique du mode de gouvernance politique qui a toujours caractérisé l'État congolais. Certaines valeurs négatives comme la corruption, l'impunité, la complicité, la délinquance ainsi que la participation criminelle de certains agents des services de sécurité, sont là quelques indicateurs de la méfiance et de la faible collaboration entre les civils et les agents de services de sécurité et de défense. Ce qui constitue un danger pour la sécurité du pays en ce sens que dénoncer et/ou ne pas le faire semble revenir au même et il y a lieu d'en être victime. Pour éviter cette victimisation violente, certaines personnes préfèrent se taire alors que le danger pouvait être écarté.

À ce sujet, on a vécu des cas probants, dans certains milieux juridiques ou carcéraux congolais (justice civile et militaire), où une fois arrêté par les services compétents pour raison d'enquêtes ou comme renseignant, l'on est retenu dans les mêmes conditions que les coupables ou les auteurs et passible d'une amende voire d'une condamnation contre toute attente. Ce qui conduit certains habitants, se référant au principe selon lequel *toute vérité n'est pas bonne à dire* à observer passivement certaines réalités pour éviter d'en être victime.

III. CONCLUSION

L'État, à travers son instrument de puissance publique se voit accordé une mission originale qui consiste à assurer l'ordre public ainsi que la sécurité des personnes et de leurs biens. La paix, la sécurité et le développement sont des facteurs intimement liés sans lesquels l'homme ne saurait réaliser son épanouissement.

Dans cette dissertation, il a été question d'interroger les facteurs de la persistance des groupes armés en Province du Nord-Kivu. Il a été estimé que la crise de gouvernance politique dans tous les domaines serait le facteur majeur de l'inefficacité des actions du gouvernement dans la lutte contre la persistance des groupes armés au Nord-Kivu.

Après analyse et traitement des données, il a été confirmé que la crise de gouvernance demeure le facteur majeur de l'inefficacité des actions du gouvernement dans la lutte contre les groupes armés. Cette réalité explicative de l'inefficacité se matérialise à travers notamment la désarticulation des institutions de l'État (29%), l'impunité et la corruption (20,9%), la communautarisation de la sécurité publique (17,4%), la question de prise en charge des agents des services de sécurité et de défense (12,7%), la gestion des frontières et des flux migratoires (12,4%), la faible relation de collaboration civils-services de sécurité et de défense (7,45%).

Il sied dès lors de retenir que cet état de chose demeure une question institutionnelle (structurelle et fonctionnelle) du système politique congolais. La bonne gouvernance dans ses principes, demeure un des remèdes salvateurs pour la pacification et la sécurisation du Nord-Kivu.

IV. BIBLIOGRAPHIE

- Ahadi Senge Milemba Phidias, *États de l'État africain : des déficiences fonctionnelles aux perspectives d'un horizon possible*, L'Harmattan, Paris, 2019.
- Awazi Mbambi B., *De la postcolonie à la mondialisation néolibérale. Radioscopie ethnique de la crise négro-africaine*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Chaliand Gérard, *L'enjeu africain, stratégies des puissances*, Seuil, Paris VI, 1980.
- Clément Elisabeth, Demonque Chantal, Hansen-Love Laurence et Kahn Pierre, *La pratique de la philosophie de A à Z*, Hatier, Paris, 2000.
- Mahtani Dinesh, et alii, *Rapport final du Groupe d'Experts sur la République Démocratique du Congo*, New York, Nations-Unies, 23 novembre 2009, S/2009/603.
- Dubresson Alain et Jean-Pierre Raison, *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement*, Armand Colin, Paris, 1998.
- Guterres Antonio, *Hiroshima : l'ONU réitère son engagement pour un monde sans armes nucléaires*, Discours du 5/8/2021 à l'occasion du 76^{ème} anniversaire du bombardement nucléaire d'Hiroshima et Nagasaki (Voir www.unnews.un.org, site consulté le 11/8/2021 à 19h34').
- wwfr.m.wikipedia.org : *Les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki* (sites consultés le 11/8/2021 à 19h34').
 - www.international-review.icrc.org: le désastre d'Hiroshima (sites consultés le 11/8/2021 à 19h34')
- Kabila Kabange Joseph, Loi n°10/014 du 31 décembre 2010 relative à l'aviation civile, *In Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, 52^{ème}, première partie, numéro spécial, Kinshasa, le 16 janvier.
- Kada Nicolas et Mathieu Martial, *Dictionnaire d'Administration publique*, Collection Droit et Action publique, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2014.
- Loi de la réforme n°11/011 du 11 août portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale Congolaise
- Munyabeni Nyembo Joseph, *Régard sur l'exercice du pouvoir dans la dynamique de l'édification de l'État en R.D. Congo (1960-2017)*, Les Éditions du Pangolin, Bruxelles, 2020.
- Nana Léopold, Quelques questions autour de la gouvernance. *In « Regards croisés n°14 »*, Goma, 2005.
- Nicinski Sophie, Autin Jean-Louis, Daray Gilles et Duran Patrice, *La puissance publique*, Actes du colloque de Grenoble, Éd. Lexis Nexis, Grenoble, 2012.
- Nzereka Mughendi Nissé, *Les déterminants de la paix et de la guerre au Congo-Zaïre*, éd. P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2011.
- Paluku Kahongya Julien, *Le Nord-Kivu : entre démocratie et guerres. Éléments des mémoires de Julien Paluku Kahongya*, Tome I, Médiaspaul, Kinshasa 2016 (893pages).
- Rapport sur l'état de lieu de la coordination provinciale de la police de frontière du Nord-Kivu*, 3^{ème} trimestre, 2015.
- Verhaegen Benoît, *Introduction à l'histoire immédiate. Essai de la méthode qualitative*, Duculot, Bruxelles, 1993.
- Verhaegen Benoît, *Introduction à l'histoire immédiate*, Duculot, Gembloux, 1974.

Samaran Charles (Sous dir.), *L'histoire et ses méthodes*, PUF, Paris, 1967.

Soulet Jean-François, *L'histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes*, 2^e Édition, Armand Colin, Paris, 2012.

Soulet Jean-François, *L'histoire immédiate: historiographie, sources et méthodes*, 1^{ère} Édition, Armand-colin, Paris, 2009.